

UNTERSCHREIBEN!

initiative-transparenz.ch

SIGNEZ!

Association des Médecins
du canton de Genève

initiative-transparence.ch

FIRMARE!

iniziativa-trasparenza.ch

Rapport annuel 2010



Sommaire

Billet du président de l'AMG	page 4
Assemblée générale	page 5
Conseil	page 6
Assemblée des présidents des groupes de spécialistes	page 8
Bureau	page 9
Commission de déontologie et de conciliation	page 11
Commission d'éthique pour la recherche clinique en ambulatoire	page 12
Commission de Médecins Urgences	page 13
Secrétariat	page 14
Evolution de l'effectif des membres	
Nouveaux membres	page 15
Nouveaux membres (suite), décès	page 16
Membres passifs, membres en congé	page 17
Démissions, exclusions	page 18
Etat des membres au 31 décembre 2010	page 18

Billet du président de l'AMG

La rédaction du rapport annuel est une occasion privilégiée de jeter un bref coup d'œil en arrière. Mais, comme en montagne, il ne faut pas s'y attarder de peur d'être pris de vertige tant nous avons traité de sujets... et tant il en reste à traiter. C'est heureusement en équipe que nous avons pu travailler et je tiens ici à remercier tous ceux qui ont mis la main à la pâte — la place manque pour les citer tous — et notre secrétariat qui abat un travail considérable.

En 2010, les réseaux de soins intégrés ont occupé une place majeure dans nos réflexions au fil des débats parlementaires. Notre objectif, c'est de maintenir un système de soins de qualité au service du patient ainsi que des conditions favorables à l'exercice de notre profession. Or l'obsession politique est la stabilisation ou la réduction des coûts. Toutes les décisions vont donc dans le sens d'une réduction des moyens. On peut comprendre la pression populaire qui découle du financement de l'assurance-maladie obligatoire, fort peu social aux yeux du citoyen. Mais on est allé trop loin et la survie économique de la médecine humaniste que nous défendons est clairement menacée.

Le médecin doit d'autre part composer avec la manière absurde dont l'économicité est évaluée. La LAMal en confie la surveillance aux assureurs-maladie représentés par Santésuisse qui applique une méthode statistique simple, mais très insuffisante, car les médecins d'une même spécialité ont des spécificités qui influencent grandement les coûts. Nous avons tous appris qu'on ne peut additionner des pommes et des poires. C'est cependant ce que les tribunaux ont trop souvent fait, par paresse ou par incompetence. Ils nous incitent donc à préférer les patients peu coûteux et repousser les patients chroniques vers les hôpitaux. C'est une aberration, mais la réalité est là et les nombreux médecins, pour la plupart parfaitement respectables, qui ont été pris dans les mailles du filet statistique de Santésuisse, ont été fortement secoués. Drôle de marque de gratitude envers ceux qui se consacrent avec dévouement à une patientèle vieillissante! L'AMG s'efforce d'aider ceux qui le demandent à analyser et expliquer leur situation. La FMH travaille également à faire évoluer la politique fédérale et nous avons l'espoir que ces pratiques dignes de l'inquisition seront bientôt corrigées.

A l'image de ce qui s'est passé en Angleterre, je crains cependant que les mesures politiques soient systématiquement défavorables aux médecins tant que la situation ne sera pas devenue catastrophique. Il en va ainsi des tarifs médicaux. Il faut donc se demander si nos efforts pour compenser les aberrations du système ne sont pas vains. Si nous devons atteindre la cote d'alarme avant que des mesures ne soient prises, pourquoi alors vouloir en retarder l'échéance?

Voilà pourquoi notre action politique est importante. Force nous est de constater que bien des médecins, absorbés dans leur quotidien, restent indifférents à ce qui se passe en dehors de leur consultation, jusqu'à l'arrivée du tsunami. A ce titre, l'initiative fédérale *Pour la transparence de l'assurance-maladie* lancée par les médecins sera un test. Pensez-y!

Dr Pierre-Alain Schneider

8 avril 2011

Assemblée générale

Durant l'exercice 2010, l'AMG a tenu ses deux Assemblées générales statutaires les 31 mai et 22 novembre 2010. De plus, elle a tenu une Assemblée générale extraordinaire le 18 octobre 2010 sur les réseaux de soins intégrés.

L'Assemblée tenue le 31 mai 2010 :

- a reçu les **nouveaux membres qui ont prêté serment** (cf. page 13) ;
- a adopté le **rapport annuel** de l'AMG 2009 ainsi que les comptes pour l'exercice 2009, sans abstention ni opposition, décharge en étant ainsi donnée au Conseil ;
- a entendu le **Dr Jacques-André Romand**, nouveau médecin cantonal depuis le 1^{er} février 2010, faire une présentation de ses activités autour du thème : ***A quoi peut servir un médecin cantonal ?***

L'Assemblée du 22 novembre 2010 :

- a reçu les nouveaux membres qui ont prêté serment (cf. page 13) ;
- a adopté le **budget 2011** à l'unanimité et 1 abstention ;
- a maintenu à l'unanimité la **cotisation 2011** au niveau de la cotisation 2010 (730 F, y compris la cotisation SMSR) ;
- conformément à l'article 13, al. 2, lettre e, a reconduit (1^{er} renouvellement) le mandat de **Mme Françoise SAPIN**, de la fiduciaire FIDUSAP, en charge de la révision des comptes de l'AMG depuis sa désignation par l'Assemblée générale du 16 novembre 2009 ;
- a entendu deux exposés sur ***Le nouveau financement hospitalier en 2012*** : l'un de **M. Adrien Bron**, secrétaire adjoint au Département des affaires régionales, de l'économie et de la santé ; l'autre, de **M. Nicolas Froelicher**, représentant Genève-Cliniques - Association des cliniques privées de Genève.

L'Assemblée extraordinaire du 18 octobre 2010 :

- a eu pour seul point à son ordre du jour un débat sur : ***Les réseaux de soins intégrés : quels risques ?*** Après une introduction du **Dr Schneider**, président de l'AMG, un débat, animé par **Mme Sylvie Arsever**, a permis à la salle de dialoguer avec les docteurs **Jean-Charles Rielle**, conseiller national socialiste et médecin de santé publique à Genève, **Jean-Pierre Grillet**, représentant la position du Conseil, dermatologue à Genève et président de la Société suisse de dermatologie, **Jean-Pierre Pavillon**, président de la Société vaudoise de médecine et généraliste à Echallens, et **Philippe Schaller**, fondateur et administrateur du réseau Delta, médecin interniste à Genève ;
- **a approuvé, à une très large majorité, une résolution du Conseil**, dont le contenu a été reflété dans un communiqué diffusé le 19 octobre.

Conseil

Durant l'exercice 2010, le Conseil s'est réuni à onze reprises, une séance supplémentaire ayant été organisée avec les présidents des groupes de spécialistes le 28 juin. Présidé par le Dr Pierre-Alain Schneider, président de l'AMG, il était composé durant cette année des docteurs Jean-Claude Brückner, Bertrand Buchs, Jacqueline Caillat, François Cerruti, Didier Châtelain, Michel Forni, Jean-Pierre Grillet, Marc Lacour, Alain Lironi, Jean Locher, Michel Matter, Bernadette Maurice, Michel Montessuit, Alain Naimi, Alain Souche, Jean-Michel Gaspoz (HUG), Jacques Philippe (Faculté de médecine) et Patrick Saudan (AMAHUG). L'AMIG n'a malheureusement pas pu remplacer son représentant.

Outre ses tâches statutaires, en particulier celles relatives à la qualité de membre de l'AMG, le Conseil a traité notamment les dossiers suivants lors de ses diverses séances :

18 janvier 2010

Urgences pendant les fêtes

Suppression de l'indemnité de dérangement en cas de visite

Initiative pour la séparation de l'assurance de base et des assurances complémentaires

15 février 2010

Résultats de l'enquête AMG 2010 sur la couverture des soins

Convention tarifaire privée avec le groupe CSS

Adhésion à la *Charte de l'Alliance genevoise contre la dépression*

22 mars 2010

Contrôle des honoraires

Annuaire médical grand public

Limite des 80 ans pour l'exercice de la médecine

19 avril 2010

Réception du nouveau médecin cantonal

Médecins Urgences

Initiative pour la transparence de l'assurance-maladie : soutien de la FMH

17 mai 2010

Médecins Urgences

Adoption du Règlement révisé de la bourse de l'AMG

Managed Care -Réseaux de soins intégrés

21 juin 2010

Médecins Urgences (débat et décision)

Réseaux de soins intégrés

Renouvellement du Bureau

Convention tarifaire avec Assura, Supra et SanaTop

Projet de révision du Règlement de la Commission de déontologie

Projet de convention avec Santésuisse pour une commission paritaire

28 juin 2010

Comment réagir face au projet de soins intégrés du Conseil national ?

6 septembre 2010

Assemblée constituante : rapport sur le secteur de la santé

Projet *e-Toile*

Soins intégrés : sondage AMG et convocation d'une AG extraordinaire

Initiative fédérale pour la transparence de l'assurance-maladie

Commission paritaire avec Santésuisse

11 octobre 2010

Préparation de l'Assemblée extraordinaire du 18 octobre

Avenir du MU : SMU ?

Initiative transparence

8 novembre 2010

Valeur du point tarifaire

Initiative transparence

Révision des statuts du médecin-conseil et du médecin du travail

6 décembre 2010

Valeur du point tarifaire

Révision du statut du médecin-conseil

Procédures d'économicité

Assemblée des présidents des groupes de spécialistes

L'Assemblée des présidents s'est réunie à cinq reprises durant l'exercice 2010. Cette assemblée se compose de l'ensemble des présidents de groupe des spécialités représentées à l'AMG. Il s'agit d'un organe consultatif, qui a pour but de faciliter les flux d'information dans les deux sens entre les groupes et le Conseil. Se réunissant dans la semaine qui précède une réunion du Conseil, elle est habilitée à émettre des préavis à son intention sur les sujets qu'il est appelé à traiter.

Lors de ses diverses séances, l'Assemblée des présidents a notamment abordé les sujets suivants :

13 janvier 2010

Médecins Urgences
Projet de convention tarifaire avec CSS / INTRAS
CTESIAS

17 mars 2010

Résultats de l'enquête AMG 2010 sur la couverture des soins
Règlements cantonaux sur les remises de gré à gré
Valeur du point tarifaire

12 mai 2010

Managed Care - réseaux de soins intégrés
Informations tarifaires
Gardes

1^{er} septembre 2010

Initiative sur la transparence de l'assurance-maladie
Projet *e-Toile*

3 novembre 2009

Réseaux de soins intégrés
Valeur du point tarifaire

Bureau du Conseil

Durant l'exercice 2010, le Bureau a été composé des docteurs Pierre-Alain Schneider, président, Bertrand Buchs, vice-président du Bureau (jusqu'au 31 août), Jean-Claude Brückner, trésorier, et Michel Matter, secrétaire. Au 1^{er} septembre, le Dr Matter a pris la fonction de vice-président et deux nouveaux membres ont rejoint le Bureau : le Dr Didier Châtelain, secrétaire, et le Dr Alain Souche. Il s'est réuni hebdomadairement le lundi comme à l'accoutumée (40 séances). En outre, en date du 12 mars, il a tenu une séance hors les murs consacrée à la révision du contrôle des honoraires.

Le Bureau de l'AMG traite les affaires en cours et prépare les dossiers à l'intention du Conseil, de l'Assemblée des présidents des groupes de spécialistes et de l'Assemblée générale. Son rôle est également de recevoir des représentants des associations ou organismes qui souhaitent exposer leur point de vue auprès de l'AMG. Il assume en outre la fonction de comité de rédaction de *La lettre de l'AMG*.

Parmi les centaines d'objets traités en 2010, on se contentera ici de souligner les grandes problématiques qui ont le plus mobilisé le Bureau durant cet exercice :

- **En liaison avec la politique professionnelle** : négociations des conventions sur les modalités de fonctionnement des assurances complémentaires d'hospitalisation demi-privée et privée avec divers assureurs, valeur du point, développement du magazine *Planète Santé*, préparation d'un annuaire grand public des professionnels de la santé.
- **En liaison avec la politique du canton** : relations avec l'OCAI, *monitoring* des coûts de la santé, projet *e-Toile*, avenir de Médecins Urgences, gestion des droits de pratique dans le cadre de la clause du besoin, remises de gré à gré, commissions de structure chargées d'étudier les ouvertures de postes universitaires, désignation de membres dans des commissions officielles de l'Etat, nouvelle procédure en matière de délivrance de certificats de transport et d'incinération.
- **En liaison avec la politique fédérale** : préparation de l'Initiative fédérale pour la transparence de l'assurance-maladie.
- **Sur le plan administratif** : préparation des comptes et des budgets, plaintes concernant des honoraires, application du Tarmed, gestion du personnel, affaires judiciaires, tracas causés par les assureurs, problèmes d'économicité, relations avec l'Associations genevoise des Assistantes médicales, collaboration avec le Bureau central d'aide sociale pour l'édition d'une brochure sur *La couverture du salaire en cas de maladie*, convention entre la FER et l'AMG pour les conflits de droit du travail.

Le président de l'AMG, qui préside le Bureau, le Conseil et l'Assemblée des présidents, a participé comme représentant de l'AMG à de nombreuses séances :

- de la FMH : Chambre médicale et Assemblée des délégués
- de la Société médicale de la Suisse romande
- de la Conférence des sociétés cantonales de médecine
- du Département des affaires régionales, l'économie et de la santé / Direction générale de la santé, comme la commission quadripartite chargée de donner des avis concernant les demandes de dérogation à la clause du besoin
- de la Faculté de médecine
- des Hôpitaux Universitaires de Genève (conseil d'administration) et de la Fondation « Artères » (conseil de fondation)
- et de toutes sortes de commissions internes ou externes à l'AMG.

Le président a mené l'enquête annuelle auprès des membres de l'AMG concernant leur perception de la couverture des soins ambulatoires sur le canton de Genève et un sondage sur les réseaux de soins intégrés.

Commission de déontologie et de conciliation (CDC)

Membres : Docteurs Pierre Beck (président, interniste), Christiane Blanchard (psychiatre), Jean-Marc Reymond (interniste), Claudio Soravia (chirurgien), assistés de M^e Philippe Ducor et de Mme Françoise Perrier, secrétaire.

La Commission de déontologie et de conciliation (CDC) s'est réunie neuf fois au cours de l'année 2010 pour traiter vingt-six cas, concernant des plaintes de médecins, de patients ou d'institutions.

La commission s'est déclarée compétente pour vingt cas ; dans six cas, il s'agissait de conflits ne relevant pas du Code de déontologie (de nature commerciale ou contractuelle, par exemple).

Certains de ces litiges ont été réglés par conciliation, d'autres ont suivi la procédure usuelle en cas du maintien de la plainte pour aboutir à un classement ou à une sanction.

Trois sanctions ont été infligées sous forme de blâme : il s'agissait deux fois d'un certificat médical où le médecin endossait des affirmations de son patient sans pouvoir les vérifier, et qui plus est dans une procédure judiciaire civile. Le troisième cas était une publicité abusive.

Deux avis juridiques ont été rendus par notre avocat-conseil :

- l'un précisait dans quelles conditions un médecin peut – ou ne peut pas – hériter d'un de ses patients ;
- l'autre examinait si et dans quelles conditions un médecin praticien peut accepter un mandat d'expertise (en l'occurrence, pour examiner la qualité d'un traitement ambulatoire puis hospitalier, à la demande de la famille du patient).

En guise de conclusion : il est frappant de constater chaque année la fréquence des certificats médicaux rédigés, certes de bonne foi et dans l'intention d'aider son patient, mais contenant des assertions que le praticien n'est pas en état de vérifier et qui le mettent souvent en conflit avec la partie adverse, dans des conflits conjugaux, de voisinage, etc. A cet égard, il peut être utile de relire la page 6 du numéro 2 de la *Lettre de l'AMG* de mars 2006, où des conseils de prudence sont prodigués. Cet article est disponible sur le site de l'AMG à la page suivante :

<http://www.amg.ch/site/wp-content/uploads/pdf/lamg/lamg0603.pdf>

Dr Pierre Beck
Président

Commission d'éthique pour la recherche clinique en ambulatoire dans le canton de Genève

Membres : Docteurs Laurent Gauthey (président, interniste), Stefano Ciaroni (cardiologue), Prof. Jules Desmeules (médecin pharmacologue), Docteurs Jean Golaz (psychiatre) et Isabelle Perrelet-Szabo (pédiatre), Mme Karine Haas (pharmacienne), M. Jean-Pierre Lycuong (infirmier), M^e Pascale Erbeia (avocate)

Lors de dix séances, la Commission d'éthique, qui est une commission conjointe de l'AMG et de la Société médicale de Genève, a étudié 26 protocoles de recherche clinique (23 en 2007, 42 en 2008, 33 en 2009). Cette évolution est liée à une diminution du nombre de rapports d'expérience pratique (REP) effectués dans les cabinets médicaux et qui ont demandé l'aval de notre commission (6 protocoles REP pour 2010).

Cette année encore, certains rapports d'expérience pratique proposés dans les cabinets médicaux, soit par courrier par les firmes pharmaceutiques soit par les délégués médicaux, n'ont pas reçu l'aval de notre commission d'éthique. La commission compte sur les médecins pour vérifier, voire exiger, que cette procédure soit respectée, l'acceptation par une autre commission d'éthique cantonale (Vaud ou Bâle par exemple) ne suffisant pas. Elle rappelle aux médecins la nécessité d'informer leurs patients inclus dans ce type de protocole, qui doivent expressément accepter de participer : il faut donc obtenir leur consentement par écrit ou au minimum de manière orale, mais consignée dans le dossier du patient. L'aval de la commission est un préalable indispensable à toute publication dans une revue scientifiquement crédible.

L'article constitutionnel relatif à la recherche sur l'être humain, accepté massivement par le peuple le 7 mars 2010, demande la création d'une commission d'éthique pour chaque canton, lequel peut toutefois décider de déléguer cette tâche à une commission d'éthique d'un autre canton. Genève devra adapter sa législation, qui, en l'état, ne prévoit que le recours à la commission centrale des HUG et à celle de l'AMG / Société médicale. La charge de travail des commissions d'éthique devrait augmenter : les travaux de recherche, qui impliquent des patients ou des personnes et se développent dans les HES, facultés de médecine, psychologie ou anthropologie, en particulier au niveau du master, devront recevoir l'aval d'une commission d'éthique pour être publiés.

La commission tient à féliciter les confrères installés en cabinet pour les efforts importants qu'ils consacrent à réaliser ou à participer à ces différents travaux de recherche clinique, qui permettent d'évaluer et améliorer les prises en charge médicales des patients. Elle essaie de les soutenir et de simplifier autant que possible les démarches administratives nécessaires.

Vu l'augmentation prévisible de la charge de travail, la commission, appelée à se « professionnaliser » davantage, désire renforcer son équipe de milice. D'avance, elle remercie les médecins installés qui voudraient la rejoindre.

Dr Laurent Gauthey
Président

Commission de Médecins Urgences (MU)

Membres de la Commission du MU en 2010 : deux membres représentant le Conseil, soit les docteurs Jean-Claude Brückner, président, et Alain Souche, et quatre membres de MU, soit les docteurs Hamid Ashkin, Domenico Alborino, Michel Paoletta et Damien Roth.

Pour mémoire, en décembre 2008, le Bureau de l'AMG avait convenu avec le Comité MU d'une période de transition de deux ans pour que MU fonctionne juridiquement et financièrement de façon autonome.

En décembre 2009, la démission de deux membres de ce Comité a conduit le Conseil à nommer une Commission chargée de gérer MU et de mener à bien la seconde année de cette période de transition.

En juin 2010, constatant qu'aucun projet concret pour la poursuite de cette activité ne lui était parvenu, le Conseil a décidé de mettre un terme à l'activité de MU sous la responsabilité de l'AMG. Ce délai de six mois étant imposé par le contrat liant l'AMG au central téléphonique MEDES.

En septembre 2010, le Bureau de l'AMG a été informé de la constitution de la *Société coopérative Médecins urgences*, dont le but est d'organiser un service de consultations à domicile sous le nom de *Médecins urgences*. Ce transfert de marque s'est fait sans concertation. Cette coopérative n'a donc aucun lien avec l'AMG.

En 2010, l'activité annuelle s'est élevée à 3600 consultations, donc une baisse de 10% par rapport à l'année précédente.

Il faut relever comme fait remarquable de cet exercice la reprise par le Dr Michel Paoletta de la gestion du plan de garde, un grand merci pour son travail très efficace.

Toute la gratitude de l'AMG va aussi à la direction et aux collaborateurs de MEDES qui ont assuré de façon assidue la régulation des appels durant 9 ans.

Dr Jean-Claude Brückner
Président de la Commission MU

Secrétariat

Sur le plan de son personnel (3,6 postes répartis entre 4 collaborateurs), la marche du secrétariat en 2010 a été marquée par la stabilité.

Sur le plan opérationnel, l'équipe du secrétariat :

- a répondu aux usuelles, mais innombrables demandes d'informations de patients ou de médecins relatives aux domaines les plus divers : recherche d'un médecin, attribution des droits de pratique, ouverture ou fermeture d'un cabinet, procédures d'économie ouverte par Santésuisse, annuaires escrocs, secret médical, transmission des dossiers aux patients, commandes d'imprimés divers, questions d'assurances, problèmes de personnel dans les cabinets médicaux, conditions d'adhésion à l'AMG, questions d'honoraires ou de déontologie, etc.
- a organisé la tenue des trois Assemblées générales, assuré le secrétariat du Conseil, de l'Assemblée des présidents des groupes de spécialistes, du Bureau et des commissions de l'AMG (commission de déontologie et commission d'éthique)
- a assuré l'organisation de deux séminaires à l'intention des médecins nouvellement installés (les 10 et 11 mars : 22 participants, et les 13 et 14 octobre 2010 : 29 participants)
- a assuré la parution de *La liste officielle des membres*, de neuf numéros de *La lettre de l'AMG*, de la revue de presse quotidienne du site Internet et de la préparation d'un annuaire genevois des professionnels de la santé membres des associations professionnelles à destination du grand public
- a poursuivi la modernisation du site Internet (www.amge.ch) en incluant la rubrique des rendez-vous rapides, gérée directement par les médecins ou par le secrétariat
- a développé une nouvelle base de données sur *Filemaker*, permettant de faire figurer une seconde adresse professionnelle et de distinguer l'activité principale par rapport aux différents titres, formations approfondies et attestation de formation continue obtenus.
- a assuré la préparation de l'initiative fédérale « Pour la transparence de l'assurance-maladie (Halte à la confusion entre assurance de base et assurance complémentaire) » ainsi que le secrétariat - avec l'appui d'une personne bénévole - pour la récolte et le traitement des signatures pour toute la Suisse (dès le 28 septembre 2010)
- a organisé une conférence de presse nationale à Berne le 8 octobre pour le lancement de l'initiative fédérale *Pour la transparence de l'assurance-maladie* et a diffusé un communiqué le 19 octobre sur la *Vive inquiétude des médecins genevois face à la généralisation des réseaux de soins intégrés* prévue par le projet de révision partielle de la LAMal

Evolution de l'effectif des membres 2010

Nouveaux membres: 101 nouveaux membres ont été admis

Dalila ADJAOUD	Ariane GIACOBINO
Raffaella AEBI	Fanny GLAUSER-KRAMER
Stephen Claus ALTRICHTER	Perrine GRANGER
Fatma ALWAN	Arnaud GREGOIRE
Andrea AMICO	Walter GROB
Kouroche AMINI	Mohamed GUIREN
Amine AZI	Sophie HAAZ
Xavier BASSAND	Dania HAEBERLI-BAZARBACHI
Pascale BEAUFOUR	Yaelle HAMDAN-ROUX
Maurice BEGHETTI	Nikola HAMSAG
David BERTOLINI	Claudine HELG
Stéphanie BESSE SELIGMA	Thomas HERRMANN
Thierry BEZZOLA	Jean-Louis HERVIER
Vincent BOURQUIN	Philippe HEYMANS
Philippa Ann BOWEN	Endre HUNYADI-BUZAS
Séverine BUCLIN THIEBAUD	Phi HUYNH-DO
Conchita Conception CAMPOS DESCHENAUX	Victoria IBECHOLE
Muriel CANDOLFI	Roxana Ileana ILIESCU
Hakan CELIK	Philippe Emanuel JAQUET
Jean-Yves CORAJOD	Laurent KAISER
Liliana CORREA	Omar KHERAD
Flavio CORTES	Philippe KONSTANTINIDIS
François CRESPO	Bayi KUZOE LINGME
Charly CUNGI	Pascaline LEGENDRE
Ludmila DALLON-KOECHLIN	Aline LEMMA ALARCON DALL'ORSO
Rodrigo DE SOUSA	Véronique LEUENBERGER
Liesbeth DENEFF	David LOB
Michel Philippe DIETSCHY	Didier-David MALIS
Maria Montserrat DURAN	Nicola MARANGON
Daniel Philippe ESPINOZA	Corina Carmen MEILER MITITELU
Pascal André Louis GACHE	Vana MENA
Greta GANS REBMANN	Alexandre MOTTU
Daphné GAUDRY-MAIRE	Isabelle MOTTU
Nathalie GERMEAU	Abba MOUSSA



Olivier NANÇOZ	Laurent ROBERT
Nicolas Boris NEMITZ	Karine RUEFF CACITTI
Duy NGUYEN	Pierre RUFENACHT
Mahbiz NOBAHAR CORKE	Jean SARAZIN
Saskia PELLATON	David SENOUF
Sylvie PELLICCIOTTA	Shqipe SHEHU-BROVINA
Xavier PERRET	Martin TRAMÈR
Alain PERROUD	Pedro TRIGO TRINDADE
Nicolas PEYRAUD	Mathias TSCHOPP
Sascha PFAENDER	Vasileios VARELTZIS
Aline PRINA-ROSSO	Vincent VINH-HUNG
Alexandre RADU	Philippe VIVES
Comasia RAGUSO	Alexandra WITZELING
Osman RATIB	Hans WOLFF
Alain-Nicolas REYMOND	Alain Bigin YOUNOSSIAN
Claire-Bénédicte RIVARA MANGEAT	Doris ZUERCHER
John Henri ROBERT	

Décès: 20 consœurs et confrères nous ont quittés

Jean-Paul DORET	2.1.2010
Géraldine ROSSET	5.1.2010
Maurice CELLICH	15.1.2010
Henri VOEGELI	20.1.2010
Bertrand DEMIERRE	11.2.2010
Doré SOTIROV	19.2.2010
Pierre MORET	20.3.2010
Maurice CONSTANTIN	27.3.2010
Jean-Pierre OLIVIER	7.5.2010
Henri SCHLURICK	10.5.2010
Daniel JICHLINSKI	11.5.2010
Pierre MATHEY	17.5.2010
Isidore BONSTEIN	18.5.2010
Constantin FERRERO	13.6.2010
Dominique Hermann LEHMANN	17.7.2010
René TISSOT	16.8.2010
Max KNODEL	17.8.2010
Jacques JEANDET	19.8.2010
Michel RUCHTI-ROUS	5.11.2010
Roger HOFER	11.12.2010

Membres passifs (28)

Richard ADAMEC
Roberte-Anne BIJLENGA
Jo-Antoine BUGMANN
G rard CHATEL
Bernard CONNE
Christiane COURTEHEUSE
Jeannik DAMI
Raoul DE SEIGNEUX
Claude EVALET
Jacques GRAF
Arlette ISNARD
Werner ITIN
Eliane JACOT-DES-COMBES MIKENBERG
Herv  LAMBERT

Michel MAGISTRIS
Dominique-Pascal MAYE
Horace MICHELI
Ali MONEME
Roger MOUNOUD
Peter NEIDHART
Chahrokh RASSOULI
Alain REVERDIN
Paul ROTH
Wilhelm RUTISHAUSER
Jean-Claude SCHIRA
Gilbert SIEGRIST
Pierre VASSILAKOS
Sven WIDGREN

Membres en cong  (8)

Patrick AMRAM
Ralph BRAUN
Martin KAMMERER
Francine MASSARENTI

Jeanne MEGEVAND-GUDINCHET
Nabil MILI
Codrina RETHORET
Ilinca ROMOSCANU



Démissions (4)

Olivier ACHARD
Dominique BERTRAND
Andrea FERRETTI
Serena FINESCHI

Exclusions (2)

John JACKSON
Philippe VERNET

Etat des membres au 31 décembre 2010 :

	2275 membres	(770 femmes, 1505 hommes)
soit :	1874 membres actifs	(685 femmes, 1189 hommes)
	362 membres passifs	(70 femmes, 292 hommes)
	34 membres en congé	(10 femmes, 24 hommes)

Les illustrations du présent rapport sont des souvenirs de la Conférence de presse du 8 octobre 2010 pour lancer la récolte de signatures de l'Initiative « Pour la transparence de l'assurance-maladie ».

UNTERSCHREIBEN!

www.initiative-transparenz.ch

SIGNEZ!

www.initiative-transparence.ch

FIRMARE!

www.iniziativa-trasparenza.ch

AMG

Rue Micheli-du-Crest 12

1205 Genève

Tél. 022 320 84 20

Fax 022 781 35 71

info@amge.ch